

Distance professionnelle – Limite

Au sein de votre entreprise, vous constatez dans la pratique professionnelle de vos salariés des dérives, des façons d'être et d'agir face aux personnes âgées ou dépendantes.

L'aide à domicile n'a pas toujours conscience que sa mission et ses tâches s'inscrivent dans un cadre professionnel. Maîtriser et poser les limites dans sa posture professionnelle n'est pas toujours simple au sein de l'accompagnement et de la relation d'aide.

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés des entreprises d'aide à domicile

PRÉ-REQUIS

Non

COMPÉTENCES VISÉES

- ▶ Parvenir à poser des limites dans la relation d'aide et d'accompagnement
- ▶ Parvenir à prendre le recul nécessaire à l'analyse des situations
- ▶ Garder un comportement professionnel en laissant sa propre histoire de côté

MODULE N°1

- Définir la relation d'aide dans le métier d'intervenant à domicile
- Prendre conscience des limites et des facteurs de risque pour le bénéficiaire ou pour l'intervenant
- Rappel du code de déontologie
- Le secret professionnel

MODULE N°2

- Définir sa propre vision dans la relation d'aide et d'accompagnement
- Empathie – Bienveillance
- Comprendre et gérer son implication émotionnelle
- Comment prendre la distance nécessaire entre la mission et les tâches prescrites et la réalité à domicile.

MÉTHODE - DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE

Méthodes participatives : échanges, réflexions et implication à partir de situations vécues

Mise en commun d'expériences et apports théoriques et méthodologiques venant en complément et/ou en structuration de ces expériences

DURÉE

2 journées : soit 14 heures

Date : à définir (Temps planifiés sur la durée, à définir avec l'entreprise)

ORGANISATION / FONCTIONNEMENT

- En Intra entreprise :

Le formateur dispensera la formation auprès de vos salariés au sein de votre entreprise

Nombre de salariés : 3 à 8 personnes

- En Inter entreprise :

Nombre de stagiaires : 10 à 12 personnes

NOUS CONTACTER POUR ÉLABORER UN DEVIS